

Wir haben für Sie gelesen Nous avons lu pour vous

Mise à l'épreuve des nouvelles techniques médicales

Toute technique ou intervention médicale nouvelle doit être soumise à des essais rigoureux avant d'être appliquée et un mécanisme de surveillance et de contrôle analogue à ceux qui fonctionnent dans le cas des nouveaux médicaments, des nouveaux vaccins et des nouveaux agents thérapeutiques doit être mis en place immédiatement.

Telle est la résolution principale qu'a adoptée à Genève la Table ronde sur les droits de l'homme, compte tenu des progrès scientifiques et techniques de la médecine, convoquée par le Conseil des Organisations internationales des Sciences médicales (CIOMS).

L'amniocentèse a été prise comme exemple de ces nouvelles techniques médicales par la Table ronde; elle permet d'obtenir au cours de la grossesse des renseignements génétiques sur l'enfant à naître; bien qu'elle en soit encore au stade expérimental, l'amniocentèse permet une intervention médicale destinée à éliminer des troubles génétiques graves tels que le mongolisme, mais elle peut également conduire à des abus. L'amniocentèse crée donc un précédent et de ce fait peut s'appliquer à bien d'autres domaines; c'est pour cela que la Table ronde a prié instamment les autorités sanitaires et les autres instances intéressées de tous les pays du monde de se familiariser avec cette technique et les problèmes qu'elle soulève.

Il y a lieu de mettre à l'épreuve la sécurité, la fiabilité et les effets secondaires possibles de l'amniocentèse. Il est essentiel que ses applications soient déterminées avec grand soin, et il y a lieu d'examiner à fond plusieurs questions:

a) Cette technique doit-elle ou non être limitée à la détection de troubles génétiques graves?

b) Doit-elle ou non être utilisée uniquement dans le cas des grossesses à risques ou pour toutes les grossesses?

c) Doit-on ou non l'employer pour garder un enfant de tel ou tel sexe, ou obtenir certains attributs génétiques?

Qui prendra cette décision? la femme? le couple? le médecin? l'autorité sanitaire? le législateur? d'autres encore? L'intervention doit-elle être gratuite? Faut-il qu'elle soit accessible également à tout le monde?

Selon une autre résolution de la Table ronde du CIOMS il conviendrait d'effectuer une enquête approfondie

sur les pratiques et les attitudes touchant à la régulation de la fécondité et à l'emploi des méthodes de régulation; l'enquête devrait porter en particulier sur l'avortement et la stérilisation, sur les variations d'un pays à l'autre et même à l'intérieur d'un même pays et sur les changements qui se produisent avec le temps.

La résolution note que la fondation d'une famille, ou le fait de retarder la date, ou au contraire, de décider de ne pas en avoir sont des éléments d'importance majeure dans l'existence qui influent sur la santé et le bonheur de la femme et de l'homme.

Les attitudes et les pratiques touchant à la régulation de la fécondité et les méthodes employées dans ce but varient d'une culture à l'autre et évoluent très rapidement. Or les données quant à ces variations et cette évolution sont fragmentaires, souvent contradictoires, et figurent parfois dans des publications diverses qui ne sont pas d'un accès facile.

C'est pourquoi la Table ronde du CIOMS a prié le Secrétariat de chercher les appuis financiers et autres nécessaires à la préparation d'une enquête sur les pratiques et les attitudes touchant à la régulation de la fécondité.

La Table ronde de l'OMS était composée de 32 personnalités: médecins, sociologues, juristes, administrateurs et représentants de différentes religions. Y assistaient également de nombreux représentants des 87 organisations membres du CIOMS.

CIOMS-Presse

Ferien für die Familie. Ferienwohnungsverzeichnis 1974, herausgegeben von der Schweizerischen Gemeinnützigen Gesellschaft.

Die grosse berufliche Beanspruchung und die Hektik unserer Zeit lassen vielen Eltern nur noch wenig Zeit, sich ihrer Familie zu widmen. Deshalb wäre es wertvoll, wenigstens die Ferien gemeinsam zu verbringen und sich bei dieser Gelegenheit wieder näherzukommen.

Im soeben erschienenen Ferienwohnungsverzeichnis 1974 der Schweizerischen Gemeinnützigen Gesellschaft sind rund 5000 Adressen von Ferienwohnungen, Ferienhäusern und auch von Masslagern enthalten. Die Vielfalt ist gross, denn es sind Ferienmöglichkeiten für bescheidene und auch

für gehobene Ansprüche aufgeführt, und sie verteilen sich auf über 800 Ortschaften in der Schweiz und im Fürstentum Liechtenstein. Allein im Kanton Graubünden stehen beinahe 200 Ortschaften zur Wahl, in den Kantonen Tessin und Wallis je über 100.

Das Ferienwohnungsverzeichnis 1974 kann zum Preis von Fr. 3.— (zuzüglich allfällige Bezugsspesen) bei der Schweizerischen Gemeinnützigen Gesellschaft, Ferienwohnungen, Brand-schenkestrasse 36, 8039 Zürich, Telefon (01) 36 17 35, bezogen werden. Es ist aber auch bei den meisten grösseren schweizerischen Verkehrsbüros und bei den Reise- und Auskunftsbüros der Schweizerischen Bundesbahnen erhältlich.

SGG